





Bilan du programme Leader 2009-2015

« Patrimoines et savoir-faire, sources de développement économique durable et d'appropriation du territoire »















Programme Européen de développement local financé par le FEADER









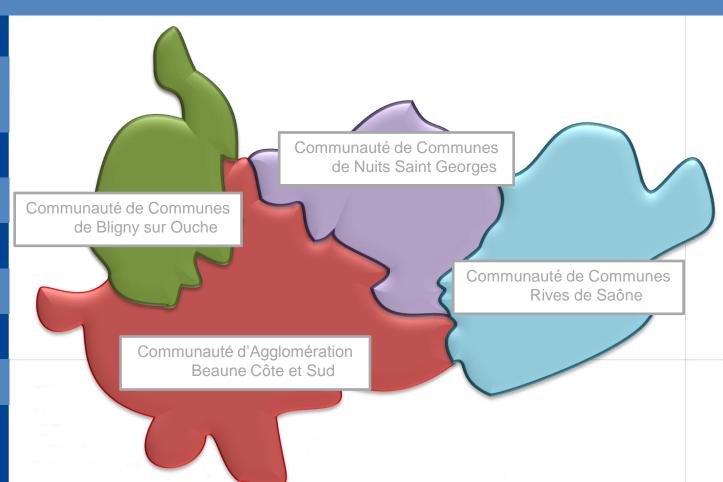
« Patrimoines et savoir-faire, sources de développement économique durable et d'appropriation du territoire »

Enveloppe de 1,8 millions d'euros

138 communes

4 intercommunalités

93 594 habitants









Axe 1: Construire une agriculture à l'écoute des préoccupations actuelles

Axe 2: Transmettre des patrimoines et des savoir-faire vivants

Axe 3: S'appuyer sur les richesses patrimoniales du territoire pour diversifier l'offre touristique







Analyse de la stratégie Leader du Pays Beaunois

3 axes d'actions 24 fiches actions 98 types d'actions finançables







Fonds & uropéen Agricole pour le Développement Rural (F ADER):

l'Europe investit dans les zones rurales

Développer les circuits courts et soutenir les initiatives de ventes directes



Valoriser les paysages agricoles

Une agriculture à l'écoute des préoccupations actuelles

43% de l'enveloppe

Promouvoir les productions et les savoir-faire agricoles



Développer les pratiques agricoles durables









Mettre en place des filières courtes

- Animation, étude technico-économique et communication (étude approvisionnement, accompagnement et animation...)
- Investissement pour les exploitations et l'IAA
- → Axe d'intervention majeur du Leader
- → Animation et accompagnement à la mise en place du « Goût d'ici » entièrement assurés par le GAL
- → Démarche qui nécessite beaucoup d'animation et de mise en relation des partenaires
- → Pas d'investissements physique nécessaires lors de cette programmation → <u>future</u> <u>programmation?</u>

Développer les initiatives de vente directe et leur mise en réseau

- Etude, investissement et mise en réseau (8 projets de diversification, création de l'annuaire des producteurs)
- → Projets qui mobilisent peu de crédits
- → Priorité des exploitations de pérenniser leurs outils plutôt que de se diversifier







Promotion et découverte des produits locaux

- Création de points de vente collectifs
- Création d'outils de communication
- → Aucune création de point de vente collectif. La continuité de la démarche « le Goût d'ici » doit permettre de concrétiser des projets collectifs → future programmation?

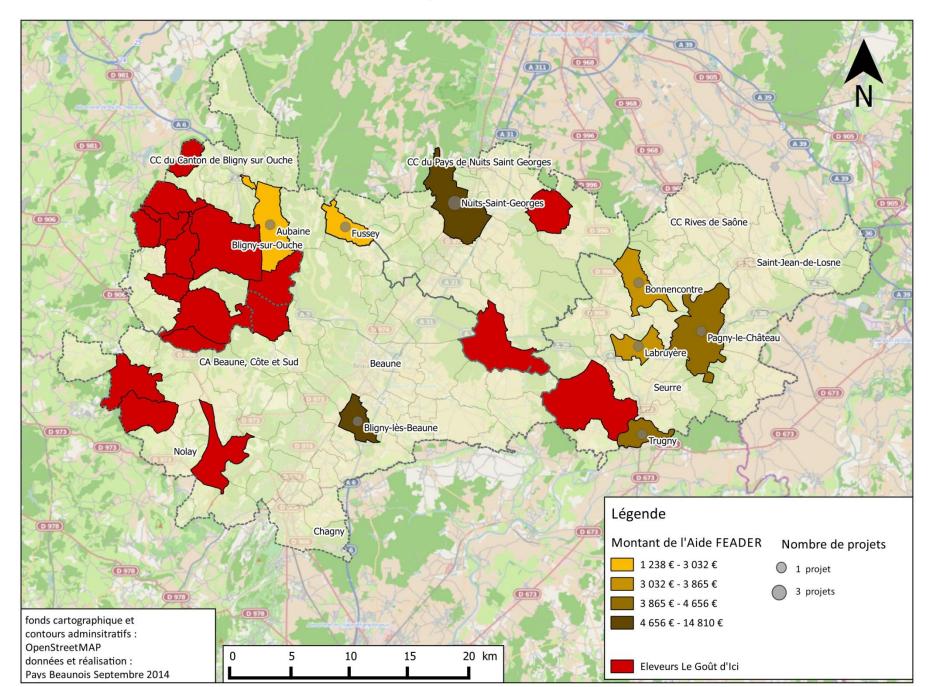
Actions de découverte des exploitations et de l'agriculture

- Evènementiel (2 évènementiels, 3 repas des éleveurs, 1 marché professionnels des producteurs, 5 interventions dans milieux scolaires)
- Mise en place des visites de fermes sur 3 saisons estivales (20 visites)
- → Appui sur les éleveurs du Goût d'ici pour mettre en œuvre ces actions
- → Reste à développer sur d'autres productions et nécessité des moyens d'animation

Diversification des exploitations vers des activités de transformation autres qu'alimentaire

- ■Aide et accompagnement à la mise en place de nouveaux produits agricoles non alimentaires
- ■Projets de diversification non agricoles des exploitations permettant de développer une nouvelle offre touristique de pleine nature
- → Aucun projet accompagnés sur le premier point → <u>future programmation?</u>
- → Avenant nécessaire pour accompagner les actions du 2ème point: seulement un seul projet

Répartition des crédits FEADER : projets « valorisation des productions locales »









Développer des pratiques agricoles durables

- ■Investissement collectif (5 aires de lavage,3 CUMA pour du matériel alternatif,...)
- ■Animation sur des secteurs prioritaires (Val de Saône, Corton,...)
- → Peu d'apport technique mais un vrai effet levier notamment pour les aires de lavages.
- → Leader a permis une action sur le long terme avec la Chambre d'Agriculture qui entraine de vrais changements de pratiques.
- → Forte mobilisation du Pays sur la dynamique de Corton

Valoriser le patrimoine agricole et viticole

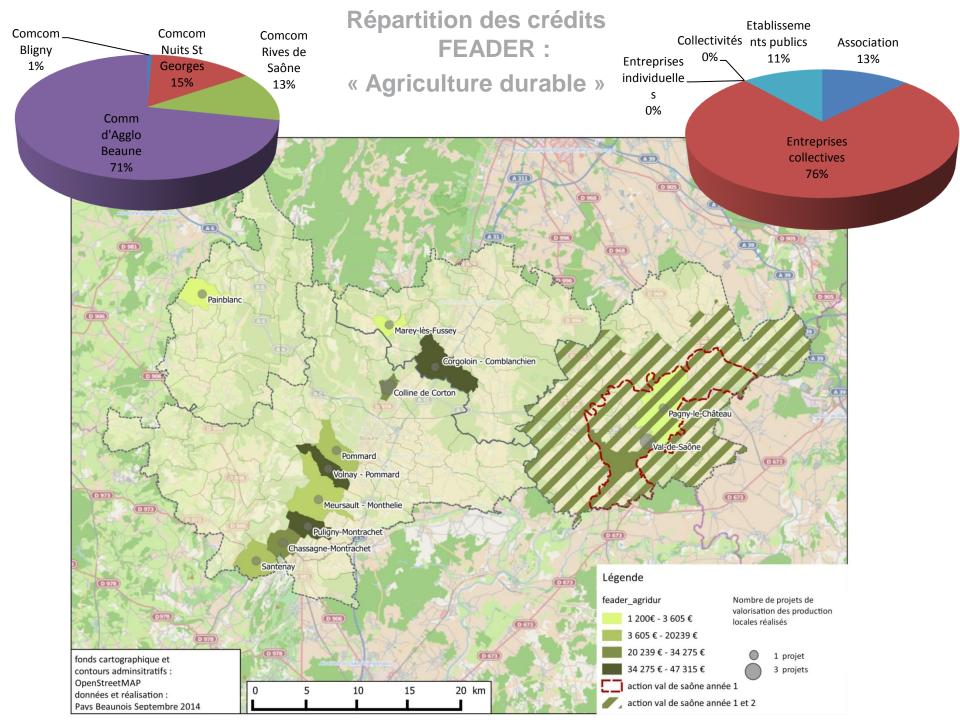
- 2 Opérations collectives de plantation d'arbres et haies en zone viticole
- →Opération qui nécessite beaucoup d'accompagne et de volonté de la profession, d'où la faible réussite

Mise en place d'exploitations « vitrines »

→ <u>Future programmation ?</u>

Mise en place de plate-forme de valorisation des résidus d'exploitation

→ Future programmation ?









Transmettre des patrimoines et des savoir-faire vivants

31 % de l'enveloppe





Développer les actions de découverte et de sensibilisation au territoire







Valoriser le patrimoine bâti

- •Appel à projet annuel sur la restauration du petit patrimoine rural (17 projets 170 000 € de Feader)
- ■Réhabilitation de la Léproserie de Meursault
- → Véritable dynamique engagée sur la réhabilitation du petit patrimoine rural et AP qui a permis une intervention du Leader homogène sur le territoire et sur de petites communes
- → Mais reste encore à développer un accompagnement pérenne et régulier des collectivités dans leurs projets de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine (candidature UNESCO)

Mise en valeur des sites naturels, création de points de vue

- ■Travaux de réouverture des sites, de protection et travaux d'aménagement pour l'accueil du public (4 projets d'aménagement et de signalétique dont Tailly Merceuil)
- → Mise en œuvre insatisfaisante
- → Peu d'actions et mobilisatrices en termes de temps d'animation







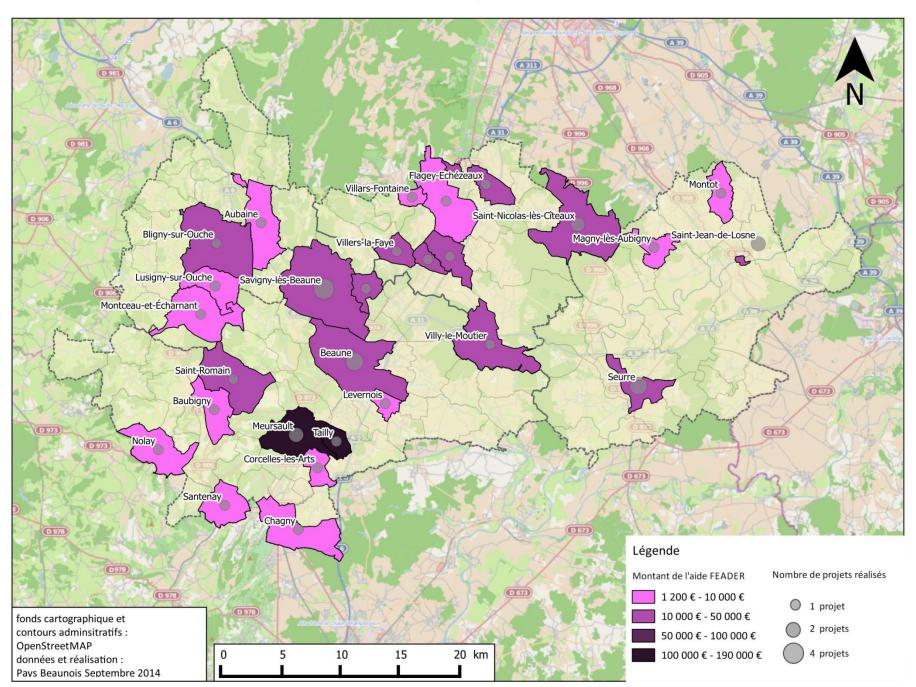
Sensibiliser aux richesses patrimoniales et naturelles du territoire

- ■Etude et investissement pour la création d'un centre d'interprétation
- Aménagement des sites patrimoniaux, action de communication et d'animation autour de la découverte des sites patrimoniaux et naturels à destination de la population (9 évènementiels)
- ■Création d'outils et/ou de circuits piétonniers pour faire découvrir le patrimoine (3 circuits et 2 expositions)
- → Sensibilisation et communication auprès du grand public insuffisante faute d'animation
- → Complémentarité des circuits de découverte sur le territoire

Favoriser la mise en valeur du patrimoine par des formations auprès des acteurs du territoire

- ■Actions de sensibilisation, de formation et animation (réunions d'information et partenariat avec le CNFPT pour mise en place d'une formation)
- → Primordial de développer ces actions à la fois auprès des collectivités mais aussi des professionnels comme les viticulteurs. Cet accompagnement doit être plus régulier et mis à disposition des décideurs locaux

Répartition des crédits FEADER : projets « valorisation du patrimoine »









Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER):

l'Europe investit dans les zones rurales

S'appuyer sur les richesses patrimoniales du territoire pour diversifier l'offre touristique

25 % de l'enveloppe



Sensibiliser les professionnels à l'offre du territoire et favoriser les actions de communication à l'échelle du Pays













Ouvrir de nouveaux sites touristiques

- ■Développer le tourisme de découverte économique (animation avec CCI)
- Soutien aux études et investissements (1 étude sur le fluvial)
- →Intérêt des entreprises pour développer leur accueil en entreprise
- → Mais aucun investissement privé : problème de co-financement et besoin d'un véritable accompagnement

Développer le tourisme de pleine nature (randonnée, cyclotourisme, escalade, canoë)

- Animation et mise en réseau
- Création et aménagement de lieux d'accueil (4 projets)
- → Surtout des projets de collectivités soutenus
- → Encore animation nécessaire pour faire en sorte que le territoire soit identifié comme un lieu de pratique et pour accompagner les prestataires privés

Développer une nouvelle forme d'oenotourisme

- Organisation d'évènements culturels
- Actions de mise en relation des professionnels du tourisme et de la viticulture (rencontres de l'oenotourisme)
- Aménagement des caves, de lieux de dégustation (projets « AP caves »)
- Création d'outils pédagogiques (jeu BIVB)
- Création d'un lieu de découverte (Etudes pour la Cité des vins de Bourgogne)
- → Leader a permis de soutenir les premières actions de l'oenotourisme
- → Par ces actions, le GAL est devenus un acteur local important permettant de mobiliser l'animation et les financements nécessaires







Aménager les voies navigables

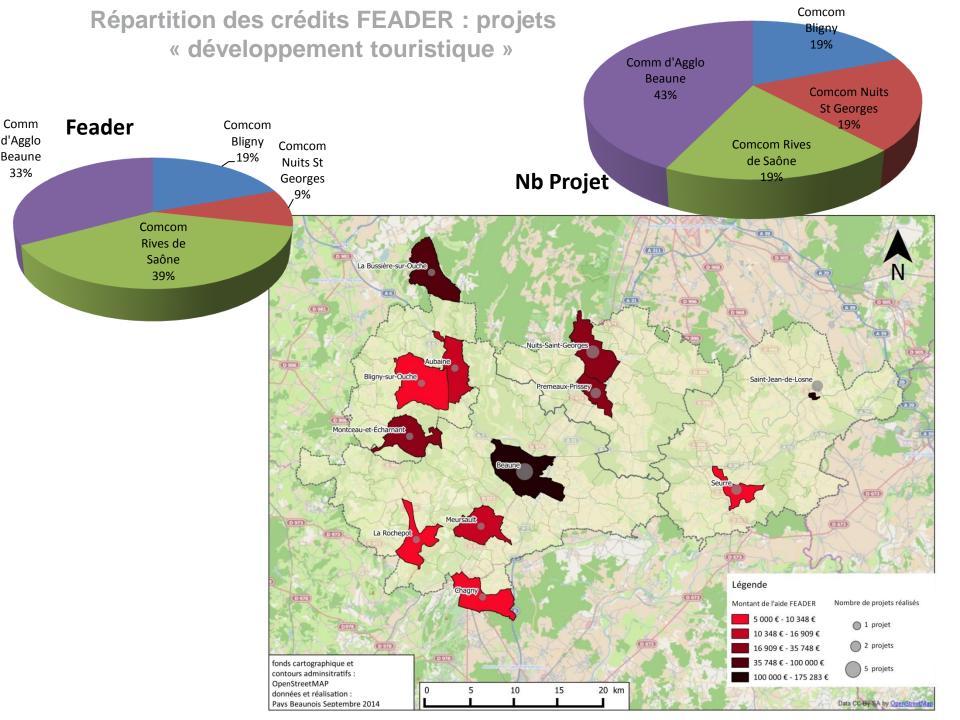
- Création de pontons et de nouveaux aménagements permettant de créer ou d'augmenter les capacités d'accueil (1 étude et 2 projets d'investissements)
- ■Aménagements piétonniers et de loisirs le long de quais dans le cadre d'un projet global
- → Animation tourisme importante qui a permis sur les canaux, en lien avec la politique régionale, de réaliser deux équipements structurants
- → Sur la Saône, nécessité de poursuivre l'animation pour identifier les équipements à mettre en place

Concevoir et mettre en œuvre des outils et des services innovants

- Outils innovants pour la découverte des richesses patrimoniales du territoire ou d'un site touristique (3 projets)
- Activités commerciales le long des itinéraires ou des initiatives permettant l'itinérance touristique sur le territoire
- → Animation tourisme importante pour développer les outils touristiques à destination des familles : cible prioritaire du Pays. Plusieurs outils ainsi créés sur différents secteurs du territoire
- → Aucun projet d'activités commerciales soutenu sur l'itinérance (pas de projet)

Mettre en place des outils d'information et de promotion touristique

- Outils de communication, de promotion des offres touristiques du Pays
- Aménagements des offices souhaitant entrer dans la démarche qualité tourisme et pour l'obtention du label (3 projets soutenus)
- → programmation actuelle qui a permis l'accompagnement des OTI sur leurs outils d'accueil
- → Pas de projet collectif de promotion









Analyse quantitative







Les évolutions de la maquette financière au fur et à mesure du programme

	initiale	2012	2013	2014
Axe agricole	43%	32%	23%	19%
Axe patrimoine	31%	40%	41%	41%
Axe tourisme	25%	28%	36%	40%







Les projets engagés au 30/09/2014

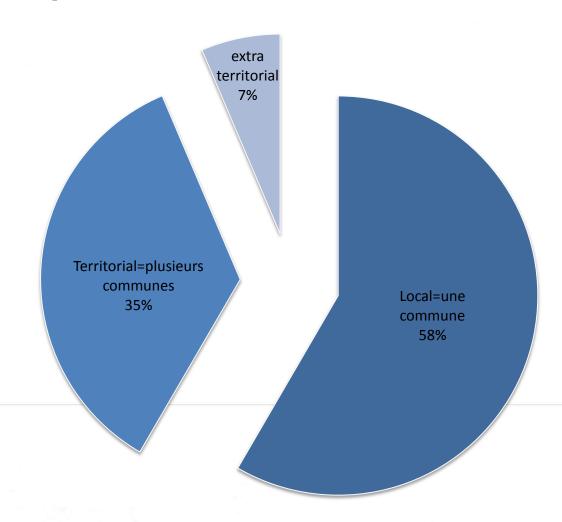
- 87 projets 100 projets à la fin du programme
- Montant total FEADER de 1 417 093 €
- Moyenne de 16 600 € par projet
- Médiane de 7 680 €
- ¼ des projets en-dessous de 3 800 €
- 1/4 des projets au-dessus de 15 900 €







Impact des actions

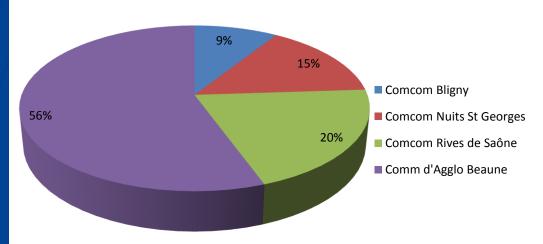








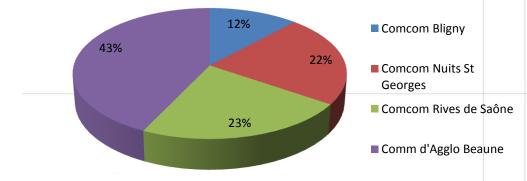
Répartition des crédits Feader par Intercommunalité



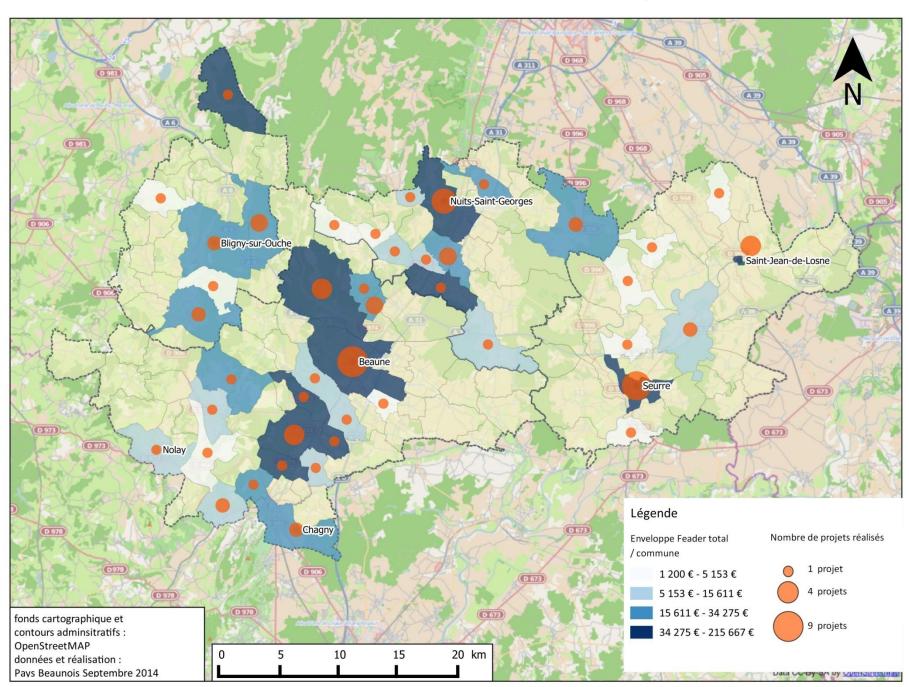
Nombre de projet par Intercommunalité

Comm d'Agglo : 15€ Feader/hab Rives de Saône :14€ Feader/hab

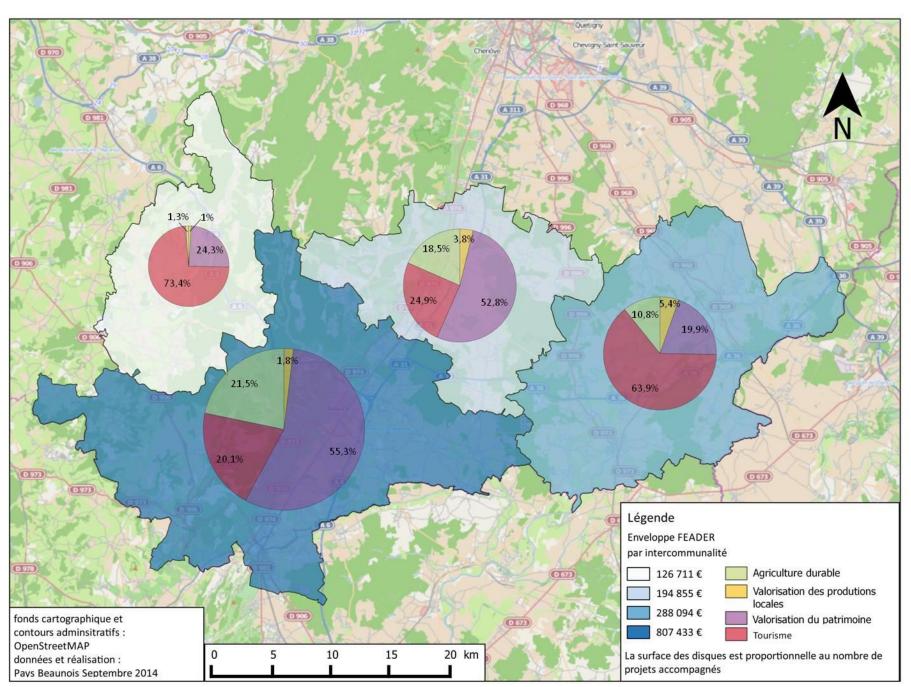
Nuits : 12€ Feader/hab Bligny: 42€ Feader/hab



Répartition des crédits FEADER et nombres de projet par communes



Répartition des crédits FEADER par thématiques sur les 4 intercommunalités

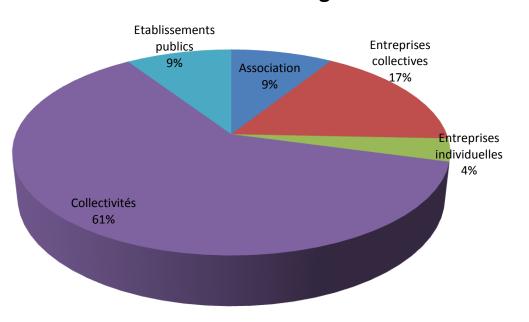








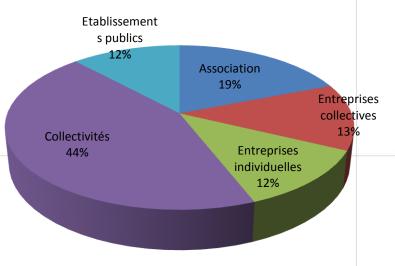
Répartition des crédits Feader par maîtrise d'ouvrage



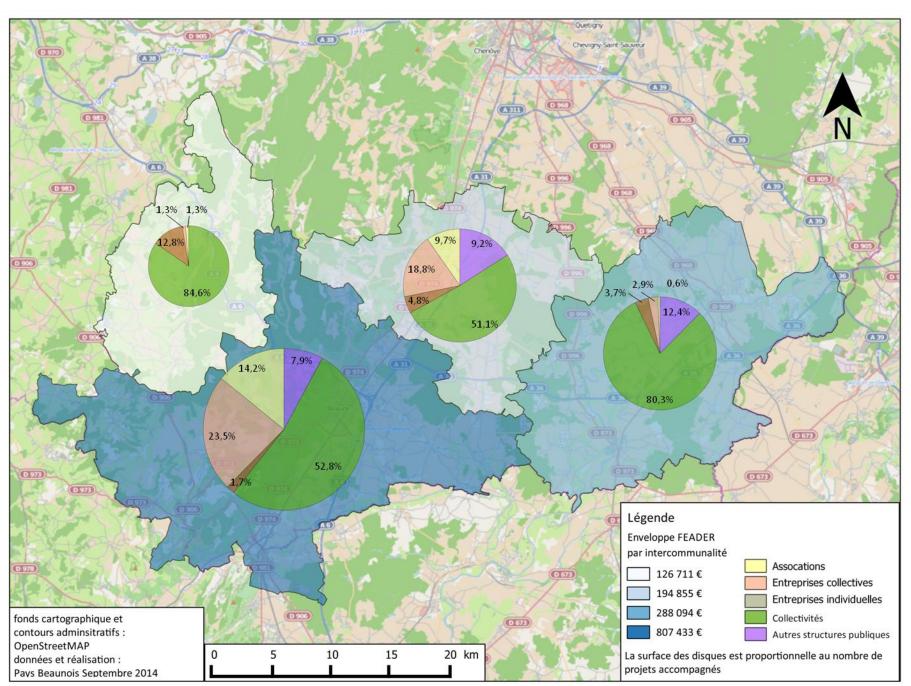
La place des privés:

- 44% des projets
- ■30% de l'enveloppe

Nombre de projet par maîtrise d'ouvrage



Répartition des crédits FEADER par maitrise d'ouvrage









La Gouvernance et l'ingénierie du GAL







Le Comité de programmation du Pays Beaunois

36 membres

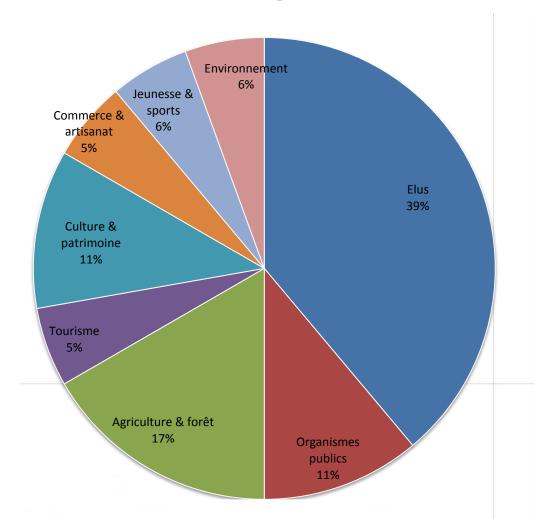
- 18 membres collège élus et établissements publics (titulaires + suppléants)
- 18 membres collège socio-professionnels (titulaires + suppléants)

Elus

- De l'Assemblée générale du Pays
- Des 4 intercommunalités

Socio-professionnels

- Du Conseil de développement du Pays
- Et en lien avec les thématiques du programme

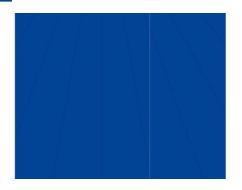




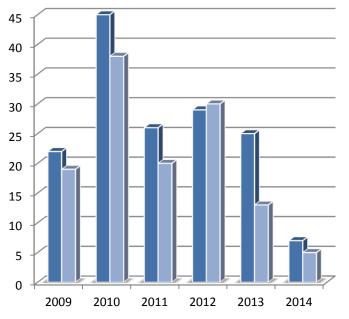


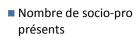


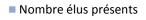
Mobilisation du Comité de programmation

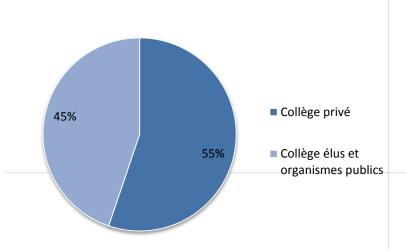


	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Nb de réunions du comité de programmation	2	5	3	4	3	2	19
Nb de réunions sans quorum	0	0	0	0	0	0	0
Nb de projets pré- programmés	10	8	14	26	14	12	84
Nb de projets programmés	0	19	11	30	24	9	93
Nb de projets rejetés	1	0	0	0	0	0	1













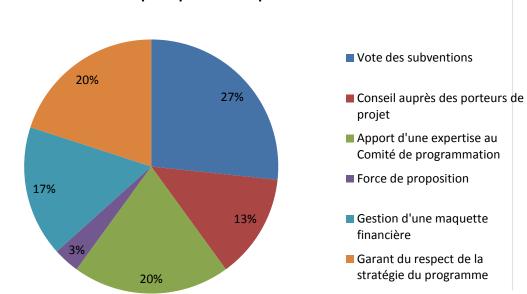


Rôle du Comité de programmation

Votre rôle principal en tant que membre du CP Leader

« Le mélange Elus et socioprofessionnels permet de conduire des échanges structurés avec un regard technique éclairé et actif »





- 2/3 des exprimés du CP se sont sentis réellement investis dans la mise en œuvre du Leader
- Vision très variée de leur rôle → pas le sentiment d'être un guichet financier mais bien un acteur dans l'accompagnement.
- Malgré une forte mobilisation des socio-pro et la prépondérance de leurs voix délibératives, reste le sentiment pour certains d'avoir été peu suivis par les élus sur quelques dossiers
- Regret pour certains de ne pas être davantage associés en amont du projet comme force de proposition d'où le sentiment de n'avoir parfois qu'un rôle de validation d'un travail technique réalisé au préalable







L'équipe technique du GAL

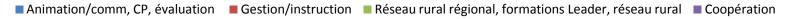
- 1 ETP chargée de mission
- 0,6 ETP gestionnaire
- 0,5 ETP apprentie en 2012
- Coûts des postes sur 5 ans: 338 500 €
 - 55% (186 175 €) FEADER
 - 25% (84 625 €) Conseil Général
 - 20% (67 700 €) autofinancement
- 0.72 €/an/habitant, dont 0.40 € pris en charge par l'Europe

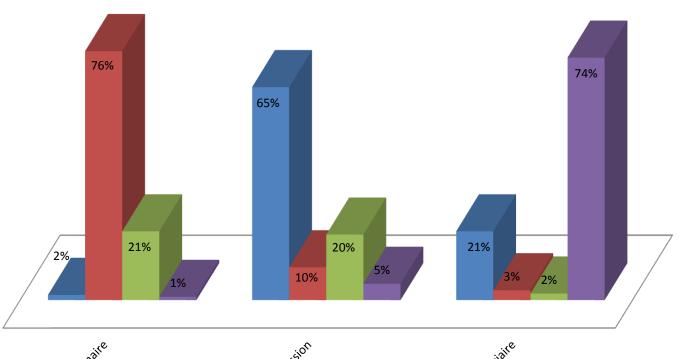






Répartition du temps de travail





Gestionnaire

Chargee de nissit

apprentiel stadia







Les animations conduites par le GAL et les partenariats

- Appel à projets/formation petit patrimoine 33,5 j
- Filières courtes agricoles 31 j
- Filière proximité/le Goût d'ici 130 j
- Mise en réseau/vente directe/annuaire producteur 10 j
- Visites de ferme 26 j
- Coopération la route des Gourmets 147 j
- → En plus des participations aux dynamiques régionales (Réseau rural Bourgogne, rencontre GAL Bourgogne/France Comté)
- → Participation à des évènements Européens ("Building Bridges for the Future", « Cultural heritage and the EU2020 strategy towards an integrated approach' » Vilnius, Lithuanie)







Leader et les porteurs de projet





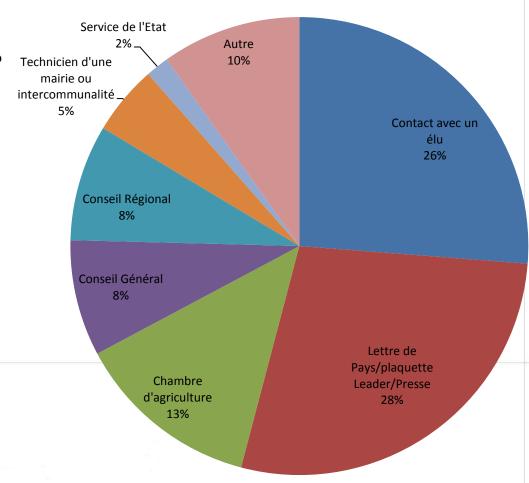


Connaissance du programme

Comment avez-vous eu connaissance du Pays Beaunois ?

60% des PP ne connaissaient pas les programmes LEADER avant

97% des PP connaissent l'origine des financements LEADER



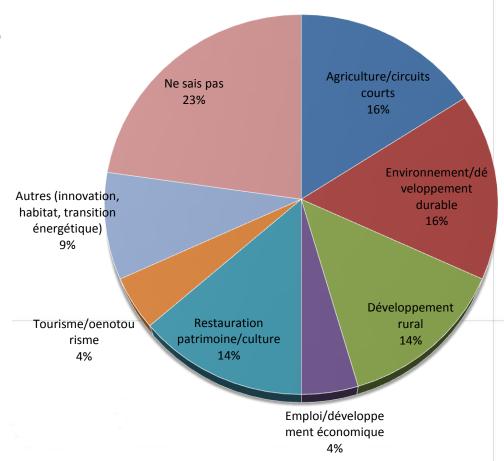






Connaissance de sa stratégie

- 23% ne connaissent pas les thématiques du programme
- 9% citent des thématiques en dehors du programme
- 16% citent l'environnement et le développement durable
- Porteurs de projet et partenaires n'ont qu'une vision partielle









Son fonctionnement

- 1/3 des porteurs de projets jugent la constitution des dossiers de demandes de subvention et de paiement est trop compliquée
- 97% ont conscience que les subvention sont d'origine Européenne
- Mais système d'attribution des subventions
 Leader très opaque pour les porteurs de projets:
 - 66% estiment ne pas connaitre le système
 - Seulement 11% ont conscience que leur projet a été analysé et voté par une instance locale







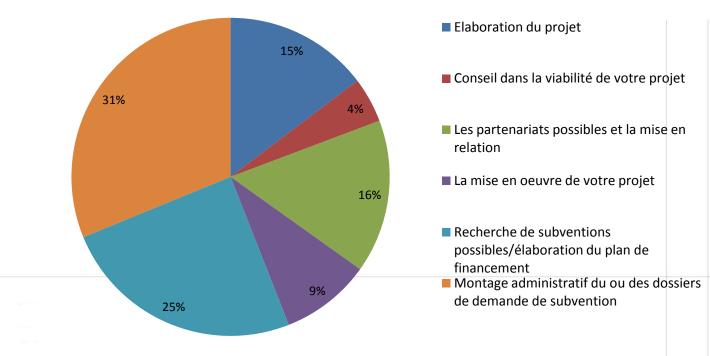
L'accompagnement technique du GAL

- Pourquoi les PP ont pris contact avec le GAL?
 - ■56% pour la recherche de financements et le montage administratif des dossiers
 - ■44% pour un conseil technique et connaitre le contexte local dans lequel leur projet

s'intégrera



76% jugent cet accompagnement différent des autres financeurs



- « Présence attentive et bienveillante »
- « Réactivité et clarté des explications au fil des démarches »







Son impact sur l'économie

Votre projet a-t-il eu ou a-t-il un impact sur l'économie locale ?

- 64% estiment que leur projet ont eu un impact sur l'économie locale, soit par le développement de leur chiffre d'affaire, soit en faisant travailler les entreprises locales (projets petit patrimoine)
- 29% estiment que leur projet a permis le maintien d'emploi
- et 6% la création d'emploi







Leader 2014-2020

- Piloter par le Conseil Régional
- Choix d'une thématique :
 Transition énergétique ou Politique d'accueil